

Accessibilité du site pro.rappel.conso.gouv.fr

État de conformité

Le site [https://pro.rappel.conso.gouv.fr/](https://pro.rappel.conso.gouv.fr) n'a pas encore fait l'objet d'une vérification d'accessibilité. Par conséquent le site n'est pas considéré être en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible pour obtenir le contenu sous une autre forme :

- Envoyer un message à Accessibilite-RGAA@dgccrf.finances.gouv.fr

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) : Défenseur des droits, Libre réponse 71120, 75342 Paris CEDEX 07